



## SIT-MEULAN

Mantes-la-Jolie, le 31 mai 2010

Madame, Monsieur,

Pour voyager l'esprit libre toute l'année, adoptez : la carte **IMAGINE'R** et ses nombreux **AVANTAGES** :

- Un nombre illimité de voyages sur tous les modes de transport d'Ile de France (bus, train, métro, RER...),
- Un paiement possible en 9 fois sans frais, par prélèvement bancaire,
- Des réductions pour vos loisirs (sports, musique, restaurant...).

Pour profiter de ces « *BONS PLANS* » dès la rentrée scolaire :

- Remplissez maintenant votre demande d'abonnement sans oublier de signer,
- **Faites-la tamponner par votre établissement scolaire avant sa fermeture,**
- **Joignez une photo d'identité récente (ni photocopiée, ni scannée),**
- Joignez le règlement de **113,20 €** (avec la subvention de votre Syndicat déjà déduite, tarif dégressif pour **3 cartes Imagine'R scolaires d'une même famille** : nous consulter) : paiement par chèque bancaire ou postal à l'ordre d'Imagine'R ou bien par prélèvements bancaires (effectués d'octobre à juin 2011) avec un RIB. **Pour tout dossier transmis après le 30 septembre 2010, la subvention ne sera pas prise en compte,**

- **Transmettez le dossier avant le 10 juillet 2010 à :**

**S.A.S. C.T.V.M.I. – A l'attention de Mme Goupil - 2, impasse Sainte Claire Deville – 78200 Mantès-la-Jolie**

Pour information, le **délaï de traitement** de votre dossier est environ **d'un mois**.

Notre service clientèle est à votre disposition pour répondre à toutes vos questions et vous aider à remplir votre dossier, contactez-le au 01.30.94.34.22 (Service relations clientèles).

Bonnes vacances,  
Et à bientôt sur nos lignes.

Chargée de Clientèle  
Annie GOUPIL

*Rappel : Le passe Navigo doit être systématiquement validé à chaque montée dans le bus et ce, dès la rentrée.*